

Conseil des Ministres

Communiqué n° 32/2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mardi 04 novembre 2025, sous la Présidence de **Son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIKH EL-GHAZOUANI, Président de la République.**

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- **Projet de décret portant nomination du Président et des Membres du Conseil d'Administration de la Grande Mahadra chinguittiya.**
- **Projet de décret portant formalisation du dispositif de gouvernance du cadre de coopération pour le développement durable entre la Mauritanie et le système des Nations Unies.**

Ce cadre de coopération vise à permettre la mise en place d'un dispositif de gouvernance solide nécessaire à la pérennisation de la coopération entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement et au renforcement de son impact positif sur le développement du pays.

L'architecture de ce dispositif de gouvernance conjointe étant définie dans le document du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2024- 2027) signé le 23 janvier 2024, entre les deux parties, le présent projet de décret intervient pour formaliser ledit dispositif qui s'articule autour d'un Comité de Pilotage, d'un Secrétariat Technique et des Groupes Conjoints de Résultats.

- **Projet de décret relatif au concours de résidanat et à la spécialisation en médecine, en pharmacie et en médecine dentaire.**

Ce présent projet de décret vise à améliorer la formation médicale et la spécialisation en santé (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire), en renforçant les ressources humaines et en garantissant transparence, mérite et compétence.

Il repose sur plusieurs considérations fondamentales :

- Mise à jour du cadre juridique et réglementaire.
- Renforcement du caractère institutionnel du concours.
- Encadrement et modernisation des procédures de formation et d'évaluation.
- Diversification des spécialités et des domaines de résidanat.

- Gouvernance de la qualité et équité.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres saisit l'occasion de l'achèvement du processus de détermination de la représentativité syndicale des travailleurs pour féliciter ces derniers de l'esprit de discipline et de responsabilité dont ils ont fait preuve tout au long de ce processus qui consacre, pour la première fois dans notre pays, l'organisation du mouvement syndical à travers la détermination des organisations syndicales représentatives.

Il exprime également ses remerciements aux responsables des syndicats professionnels, aux centrales syndicales, aux membres de la commission technique, ainsi qu'aux autorités administratives pour les efforts déployés en vue d'organiser le paysage syndical et de renforcer le rôle des partenaires sociaux dans la réalisation du développement économique et social de notre pays, selon une approche participative fondée sur le dialogue constructif, la responsabilité et la transparence.

Le Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement a présenté une communication relative à l'évolution du portefeuille des grands marchés pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025.

Le portefeuille est aujourd'hui composé de 108 marchés. L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille s'élève à 45,8 Milliards MRU répartis dans 13 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays.

L'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois d'octobre 2025 est de 62,8% avec une progression moyenne de 6,4 points en deux mois ou 3,2 points par mois.

Globalement, l'amélioration de la cadence d'exécution des grands marchés, constatée depuis six mois, semble s'inscrire dans la durée. Cette tendance aurait pu s'accroître davantage si l'hivernage n'avait pas entraîné le ralentissement des marchés des secteurs de l'Agriculture et de l'Équipement depuis plus de 4 mois.

Le travail soutenu mené pour lever les principaux goulots d'étranglement, notamment liés au paiement des avances de démarrage et des décomptes, à la coordination entre départements et à la libération des emprises a permis d'améliorer sensiblement la cadence d'exécution des marchés. Ces efforts ont produit des résultats significatifs : la grande majorité des projets ont connu une nette accélération de leur exécution, conduisant à la réception et à la mise en

service de nombreux ouvrages, et ouvrant la voie au lancement de nouveaux projets stratégiques.

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (PPDV_NKC) lancé le 20 janvier 2025 enregistre au 31 Octobre 2025 un avancement de 66% pour un délai consommé à 56%. L'évolution au cours des mois de septembre et d'octobre 2025 est de respectivement 11,2 et 5,2 points, soit 16,4 points cumulés sur la période.

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre du Commerce et du Tourisme a présenté une communication relative à la saison touristique à l'intérieur du pays... « Mon pays - Ma destination ».

Cette communication présente le bilan de la dernière saison touristique à l'intérieur du pays, en application des hautes orientations de **SEM le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**, pour davantage d'intégration et de complémentarité économique, de réorientation des dépenses touristiques vers l'économie nationale grâce au tourisme et aux vacances à l'intérieur du pays plutôt qu'à l'étranger, toute une vision du développement lié au secteur touristique se fait jour. Elle consiste à dynamiser l'économie locale, à renforcer la conscience touristique et à valoriser le patrimoine culturel et social de la Mauritanie. Ainsi, le tourisme à l'intérieur du pays est érigé en levier essentiel du développement régional équilibré et en catalyseur puissant des valeurs d'appartenance nationale et de solidarité sociale.

Sur la base des premières évaluations des retombées positives du plan national de développement du tourisme à l'intérieur du pays, la présente communication met en lumière les résultats concrets obtenus. Elle jette les bases d'une vision institutionnelle intégrée, visant à consolider les acquis, coordonner les efforts des promoteurs publics et privés. De même, elle œuvre à élargir le champ du tourisme à l'intérieur du pays, pour qu'il devienne une culture en soi et pour en faire une ressource économique durable au service d'un développement global et inclusif.

Enfin, le Conseil a pris *les mesures individuelles* suivantes :

Ministère de la Fonction Publique et du Travail

Commission Nationale des Concours

- Président : Chekhna Ould Idoumou
- Commissaire du Gouvernement : Abderrahmane Sidi Abdellah
- Membre : Souleimane Bouna Mokhtar
- Membre : Demba Cissé